

2016 ASPS/PEROU

Le voyage

Les extensions

Bulletin d'inscription à la course

Fiche médicale

Règlement de la course

Inscription au voyage.



Terres Oubliées
voyages d'exploration

14, rue Aimé Collomb 69003 LYON France

Tel 04 37 48 49 90 fax 04 78 60 19 94

lyon@terres-oubliees.com

www.terres-oubliees.com

Les Andes

PEROU

GROUPE ASPS RUN & TRAIL 12 jours / 9 nuits

Du Vendredi 21 Octobre au mardi 1^{er} novembre 2016





Les points forts à retenir :

- **Circuit de 12 jours au départ de Paris, 2 nuits en vol et 9 nuits sur place, très varié, très complet**
- **Itinéraire avec acclimatation soignée à l'altitude du pays et étudié pour les courses chronométrées**
- **6 étapes chronométrées dans des sites spécialement choisis pour leur intérêt : Région d'Arequipa, Vallée sacrée des Incas**
- **2 journées de Trek : sur le lac Titicaca pour savourer ce site exceptionnel sur l'île de Taquile et sur les salines de Maras**
- **Présence tout au long du voyage d'un des fondateurs et dirigeants de l'agence Terres Oubliées spécialiste du Pérou, Matthieu REYNIER**
- **Une équipe locale fidèle et réduite, gage de qualité et d'un service impeccable**
- **Train des Andes et wagons réservés pour aller et revenir du Machu Picchu à la vallée sacrée**
- **3 Extensions possibles sur la côte Pacifique, en Amazonie et en Bolivie sur le Salar d'Uyuni**

Jour après jour :

Jour 1 : Vendredi 21/10/2016 : Départ de France, vol de nuit avec escale sur Air Europa

3 Options de vol.

ALLER Option 1 : 50 places bloquées :

Départ de Paris ORLY sur Air Europa - vol UX1026- à 20h10 pour Madrid. Redécollage à 23h55 de Madrid sur vol UX0075. Dîner servi à bord.

ALLER Option 2 et 3 : 2 x 40 places bloquées :

Départ de Paris ORLY sur Air Europa - vol UX1222- à 17h00 pour Madrid. Redécollage à 23h55 de Madrid sur vol UX0075. Dîner servi à bord.

Jour 2 : Samedi 22/10 : Arrivée Lima, assistance aéroport et vol en connexion pour AREQUIPA – 2300m

> Arrivée commune à Lima sur Air Europa à 05h10

Formalités d'entrée dans le pays. Accueil et assistance aéroport par notre équipe de Lima, petit déjeuner possible à l'aéroport puis enregistrement et vol pour Arequipa.

DEUX VOLS RESERVES POUR AREQUIPA :

> Vol LAN Airlines LA2105 09h55 > 11h25

> Vol LC Peru W42143 10h00 > 11h30

Accueil par notre équipe à Arequipa et transfert à l'hôtel Estrela del Lago situé dans un quartier vert et calme.

Remise des clés et installation à l'hôtel.

Déjeuner à l'hôtel et repos.

Décrassage prévu vers 17h, boucle de 3Km autour du moulin

Remise des dossards et présentation des équipes

Dîner et nuit à l'hôtel Estellar

<http://www.hotelesestelar.com/estelar-el-lago-hotel-centro-de-convenciones/>

Jour 3 : Dimanche 23/10 : Route pour la Joya, Course N°1 et visite d'AREQUIPA

Petit Déjeuner.

Départ de l'hôtel en bus pour la course de la Joya. Deux heures de route pour rejoindre la Joya.

Course N°1 de la Joya, 17Km, 7 derniers Km pour les marcheurs

Déjeuner buffet Restaurant Masuko

Départ des bus pour le centre-ville d'Arequipa

Visite du couvent Sta Catalina et visite libre de la place d'armes

Dîner et nuit à l'hôtel Estellar del lago****

<http://www.hotelesestelar.com/estelar-el-lago-hotel-centro-de-convenciones/>



Jour 4 : Lundi 24/10 : Course N°2 à Sabandia et route pour le lac Titicaca

Petit déjeuner.

Court transfert en bus (20mn) pour la vallée de Sabandia

Course N°2 : Sabandia, de 10Km

Les marcheurs prennent le départ avec les coureurs et vont à l'arrivée sans faire la boucle

Retour à l'hôtel, temps libre et dépose des valises pour 11h00 / 11h30

Déjeuner à l'hôtel

Départ en bus pour rejoindre Puno à travers de magnifiques paysages

Installation à l'hôtel Qalasaya et à l'hôtel Casona Plaza Centro situés en centre-ville.

Dîner à l'hôtel.

Nuit dans les deux hôtels.

<http://hotelqalasaya-mistico.com/>

<http://www.casonaplazahoteles.com/es/sliders/2013-09-04-13-29-00/casona-plaza-hotel-centro>



Jour 5 : Mardi 25/10 : Découverte du lac Titicaca et Trek sur l'île de Taquile

Petit déjeuner.

Transfert (5mn) au Port de Puno et départ en bateau pour l'île de Taquile.

Visite des îles flottantes (les Uros) en chemin.

Trek de 6Km sur l'île de Taquile offrant des vues superbes sur le lac Titicaca et son immensité.

Déjeuner organisé sur l'île de Taquile.

Retour en bateau dans l'après-midi, arrivée vers 17h00 au port et transfert à l'hôtel Qalasaya.

Conférences

Dîner à l'hôtel Qalasaya et nuits dans les deux hôtels de la veille

NOTE : Celles et ceux qui connaissent déjà l'île de Taquile pourront choisir d'aller visiter le site de Sillustani, situé à 45mn à l'Ouest de Puno.



Jour 6 : Mercredi 26/10 : Route pour la vallée sacrée des Incas et course N°3

Petit déjeuner.

Transfert en bus pour rejoindre la vallée sacrée des Incas (6h de route)

Arrêt en route au col de La Raya

Déjeuner en route à Sicuani

Descente du Bus à proximité du village de Calca.

Course N°3 de l'Hacienda : 10Km entre Calca et l'hôtel de la vallée sacrée avec arrivée à l'hôtel.

Les marcheurs vont à l'arrivée et remontent vers les coureurs et font demi-tour quand ils veulent.

Arrivée à l'hôtel Aranwa****, installation dans les chambres, dîner et nuit sur place.

<http://www.aranwahotels.com/hotel-valle-sagrado/>



Jour 7 : Jeudi 27/10 : Course N°4 aux salines de Maras et visite de la vallée sacrée des Incas et nuit au pied du Machu Picchu

Petit déjeuner

Transfert rapide (30mn) pour le village de Pachar

Course N°4 du Train dans la vallée sacrée des Incas 12Km.

Les marcheurs font le départ avec les coureurs et vont à l'arrivée sans faire la boucle

Retour à l'hôtel pour se doucher et préparer son sac à dos pour la nuit suivante.

Lunch buffet à la Casa Inca à Urubamba.

Départ en bus pour rejoindre le plateau de Maras. Départ du Trek des salines de Maras : 4Km à plat et en descente depuis le plateau de Maras jusqu'aux Salines de Maras.

Visite du village et du site archéologique d'Ollantaytambo.

Départ par le train des Andes pour rejoindre Aguas Calientes

Dîner et nuit à Aguas Calientes.



Jour 8 : Vendredi 28/10 : Train des Andes et visite du Machu Picchu

Petit déjeuner matinal pour voir le lever du soleil sur le site du Machu Picchu.

Montée en navette pour atteindre le site du Machu Picchu

Visite guidée complète du site de Machu Picchu

Déjeuner libre

Rendez-vous en gare d'Agua Calientes

14h30 : Train des Andes de retour jusqu'à Ollantaytambo, transfert en bus jusqu'à hôtel Aranwa.

Conférences

Dîner dans une Hacienda puis nuit à l'hôtel Aranwa.



jour 9 : Samedi 29/10 : Course de la vallée sacrée et route pour Cusco

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en bus de l'hôtel pour un court transfert jusqu'au village de Taray.

Course N°5 de la vallée sacrée, 18Km.

Les marcheurs font les 6 derniers kms

Départ en bus pour Cusco

Arrivée à Cusco et déjeuner dans un restaurant en face de l'hôtel, puis Installation à l'hôtel SONESTA****

Après midi libre

19h00 : Rendez-vous pour un dîner en ville

Nuit à l'hôtel à SONESTA****.



Jour 10 : Dimanche 30/10 : Trek sur les hauteurs de Cusco puis visite de Cusco dans l'après-midi

Petit déjeuner.

Départ en bus (30mn) puis début du trek combiné aux visites de Kenko et Sacshayhuaman, sur les hauteurs de Cusco. Descente à pied jusqu'au centre-ville de Cusco.

Déjeuner libre dans le centre-ville de Cusco, l'une des plus belles villes d'Amérique du Sud.

Après-midi libre.

18h30 : Remise des médailles puis Dîner de Gala et remise des prix

Nuit à l'hôtel SONESTA****.



Jour 11 : Lundi 31/10 : Vol de Cuzco à Lima et connexion pour la France, vol de nuit

Petit Déjeuner.

> Pour celles et ceux qui rentrent en France, transfert matinal en bus pour l'aéroport de Cusco et vol de Cusco à Lima : vol LAN Peru LA02010 Cusco 07h35 > 09h00 Lima.

Assistance aéroport et connexion pour la France, nuit en vol.

> **Pour celles et ceux qui choisissent une extension : transfert aéroport et vol pour Lima, pour l'Amazonie ou pour la Bolivie selon le choix de l'extension.**

Jour 12 : Mardi 01/11/2016 : Arrivée en France et fin de nos services

Passagers du vol Air Europa UX0076 : Lima 11h00 > 05h00 MADRID 07h15 > Paris ORLY 09h15, le 01/11/2016

Ce voyage au Pérou à la rencontre de la culture Inca sera mémorable, 70 kms de courses en limitant l'altitude au maximum, rien au dessus de 3000m, une adaptation progressive les trois premières courses autour de 2000 m, en choisissant des profils plats avec peu de côtes, un bon entraînement et la perte de quelques kilos pour les derniers comme moi devraient permettre de passer l'obstacle de l'altitude.

Les deux treks de courte distance seront à plus de 3000 m mais ils valent le déplacement.

On espère vous revoir tous pour ce nouveau voyage.

Christian Penalba, vice président.

PRIX PAR PERSONNE EN BASE DOUBLE, SUR LA BASE DE 80 PARTICIPANTS MINIMUM

> 2880 € TTC par participant sur vol Air Europa au départ de Paris ORLY

**Cette proposition est valable jusqu'au 15 mai 2016 au de là des modifications d'horaires
et de prix peuvent intervenir sur les vols intérieurs**

Nos prix comprennent :

- Les vols internationaux présentés ci-dessus sur Air Europa en classe Eco TTC
- Les taxes aériennes afférentes, 106.93€ au 25/03/2016, prix révisable avant le solde
- Tous les hébergements décrits dans le programme, en base chambre double
- La pension complète avec ½l d'eau minérale par repas,
- Tous les transferts Hôtel > Aéroport > Gares, etc... en véhicule privé
- Tous les transferts en Bus privatisé de 50 places pour 40 PAX tout au long du séjour
- Les bateaux à moteur sur le lac Titicaca pour la visite du lac et de l'île de Taquile le jour 5
- Le trajet en train Aller/Retour et les navettes Aller/Retour pour Machu Picchu le jour 8
- L'encadrement par une équipe de guides francophones fidèles tout au long du voyage
- L'assistance de notre équipe de Lima pour les connexions entre avions à l'aéroport de Lima
- Toutes les entrées des sites prévus au programme
- L'organisation des courses
- Le ravitaillement pendant les courses
- Un véhicule pour l'équipe médicale et un véhicule pour le chronométrage
- La présence d'un dirigeant de l'agence de voyages Terres Oubliées spécialiste du Pérou : Matthieu REYNIER
- La gratuité pour 2 médecins pour le voyage prévu au départ de Paris, sur Air Europa
- Les frais de dossier de 20 €/personne

Nos prix ne comprennent pas :

- Les déjeuners du jour 8 et du jour 10
- Les boissons
- Le supplément Single estimé à 590 €
- Le port des bagages dans les hôtels
- Les assurances facultatives optionnelles
- Les pourboires éventuels
- Les dépenses personnelles

Formalités :

Tout voyageur français désirant se rendre au Pérou doit être en possession d'un passeport valide.

A votre arrivée un visa gratuit pour un séjour d'un mois vous sera automatiquement attribué.

Santé :

Il n'y a pas de traitement ni de vaccin obligatoire pour le Pérou. Soyez à jour de vos vaccinations courantes.

Pour l'Amazonie, prévoir le vaccin contre la fièvre jaune.

Extensions possibles au choix du 31/10 au 04/11/2016 : 5 jours/4 nuits

Côte Pacifique, Amazonie ou Salar d'Uyuni (Bolivie)

Extension 1 : La côte Pacifique : Îles Ballestas, Paracas, Pisco et Ica

La côte Pacifique est absente du voyage de 12 jours, et cette extension vous permet donc de découvrir la richesse de la faune sur cette côte et son désert intérieur, là où la mer rencontre le désert. Avec 3 nuits dans le même hôtel tout confort sur la côte à Paracas, à quelques heures de Lima, vous allez parcourir la réserve de Paracas, observer des milliers d'oiseaux sur les îles Ballestas et visiter la ville où est né le fameux Pisco, à Ica.

Jour 1 : 31/10/2016 : Vol de Cuzco à Lima puis transfert en véhicule privé pour Paracas

Transfert de votre hôtel à Cusco à l'aéroport, et vol pour Lima : 10h25 > 11h20. Accueil à l'aéroport de Lima, déjeuner dans un restaurant à Lima et transfert en véhicule privé par la route panaméricaine jusqu'à Paracas. Compter environ 3h30 de bonne route selon le temps nécessaire pour sortir de Lima. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit sur place. <http://hotelemancipador.com/>

Jour 2 : 01/11/2016 : Visite des îles Ballestas le matin et de la réserve nationale de Paracas l'après-midi

Départ ce matin pour la découverte en bateau des îles Ballestas, véritable sanctuaire marin qui abrite quantité d'oiseaux de mer, dont des fous variés et des pélicans, mais aussi quantité d'otaries. Départ pour le port de Paracas d'où notre bateau nous emmènera pour 2h de visite environ, au plus près des colonies habituées aux bateaux. Photos garanties !

Retour à Paracas pour le déjeuner, puis nouvelle excursion cet après-midi dans la réserve nationale de Paracas, à pied, offrant des points de vue superbes sur les falaises plongeant dans la mer. Nous prendrons le temps d'admirer également le candélabre, sculpture creusée dans la montagne de plus de 180m de longueur, impressionnant ! Retour à l'hôtel en fin d'après-midi, dîner et nuit sur place.

Jour 3 : 02/11/2016 : Visite d'Ica, de l'oasis de Huacachina et découverte de la fabrication de Pisco

Départ pour Ica ce matin, à 70Km de notre hôtel. Cette oasis posée au cœur du désert offre plusieurs sites intéressants à découvrir : le musée tout d'abord, qui offre une collection d'objets, de tissus, céramiques et autres témoignages des cultures côtières Paracas et Nazca, antérieures à la civilisation Inca. Après la visite du musée, déjeuner dans l'Oasis de la Huacachina, une lagune intérieure située à 8Km à peine d'Ica. Celles et ceux qui le souhaitent pourront faire un tour de Buggy sur les dunes cet après-midi (1h environ, 60 € par personne). Retour à l'hôtel dans l'après-midi à Paracas. Lors de ce trajet retour, nous prendrons le temps de nous arrêter dans une bodega qui produit le fameux Pisco avant de rejoindre l'hôtel. Dîner et nuit sur place.

Jour 4 : 03/11/2016 : Matinée libre puis route pour Lima et installation à l'hôtel

Temps libre ce matin pour profiter du climat agréable de la côte et de notre hébergement. En fin de matinée, départ pour Lima par la route panaméricaine, pour un peu plus de 3h de route. Installation à l'hôtel à Lima, où vous allez retrouver les autres membres de votre voyage qui arriveront soit de l'Amazonie, soit de Bolivie. Dîner commun et dernière nuit au Pérou ! <http://www.senorial.com/#/>

Jour 5 : 04/11/2016 : Transfert aéroport et vol de nuit pour la France

Transfert pour l'aéroport de Lima et enregistrement sur votre vol Air Europa qui décolle à 11h05 pour Madrid. Nuit en vol.

Jour 06 : 05/11/2016 : Arrivée à Paris et fin de nos services

Arrivée prévue à Madrid à 05h00 du matin. Connexion pour Paris à 07h15, atterrissage prévu à Paris ORLY à 09h15. Fin de nos services.

Prix de cette extension de 5 jours et 4 nuits en base chambre double au départ de Cusco :

790 € TTC par personne sur une base de 10 participants minimum

➤ **Attention : prix valable jusqu'au 15 mai 2016**

Ce prix comprend tout, sauf :

- Les boissons
- La séance de buggy optionnelle à Huacachina
- Le dernier dîner à Lima

Extension 2 : L'Amazonie péruvienne dans un lodge tout confort

Tout comme la côte Pacifique, l'Amazonie est absente du voyage de 12 jours, et cette extension en Amazonie vous permet donc de découvrir la richesse et la variété de cet écosystème si particulier dans de très bonnes conditions : le lodge, idéalement situé sur les rives du Rio Madre de Dios, à 45 minutes de bateau en aval de Puerto Maldonado, est parfaitement équipé et offre des excursions passionnantes en forêt avec guide francophone. Un séjour idéal pour une première découverte de ce monde à part. Avec en prime la possibilité d'accéder à la canopée, cette partie supérieure de la forêt où se concentre l'essentiel des espèces amazoniennes, grâce à une immense passerelle installée à près de 40 m de hauteur !

Attention : Extension limitée à 15 participants maximum !

Jour 1 : 31/10/2016 : Vol de Cuzco à Puerto Maldonado puis transfert en bateau jusqu'au Lodge

Départ de votre hôtel de Cusco pour l'aéroport. Vol pour Puerto Maldonado (souvent en fin de matinée). Arrivée à l'aéroport de Puerto Maldonado. Réception à l'aéroport, puis transfert vers le port de la ville, au bord du fleuve. Après trois quarts d'heure de navigation sur le Madre de Dios, arrivée dans votre lodge. On vous servira une boisson rafraîchissante. Installation dans vos bungalows. Déjeuner au lodge. Après une sieste réparatrice, première excursion dans la jungle par les "trochas" (petits chemins serpentant dans la forêt, entre trois ou quatre heures, selon votre motivation). Votre guide vous présentera les différentes essences de la jungle amazonienne. Retour, repos, dîner et nuit au lodge. Possibilité d'effectuer une balade nocturne pour écouter et identifier les sons de la forêt, et rechercher les empreintes animales. Nuits au lodge Reserva Amazonica : <http://www.inkaterra.com/inkaterra/inkaterra-reserva-amazonica/nature/>

Jour 2 : 01/11/2016 : Faune & flore amazonienne, île aux singes et Lac Sandoval

Au petit jour, nous partons en forêt vers une zone de marécages où abondent les oiseaux, l'occasion d'effectuer une superbe balade à pied et de découvrir cet écosystème original. Retour au lodge pour le déjeuner. Puis nouveau départ en bateau ; nous traversons le fleuve, et après une heure de marche environ à travers l'exubérante Forêt Amazonienne, nous arrivons aux abords du lac Sandoval. Nous partons pour une promenade sur le lac sur une petite pirogue. Observation des différentes espèces habitant les lieux, tels que singes, tortues, oiseaux, loutres, papillons, etc... ainsi qu'une grande variété de fleurs tropicales. Coucher de soleil inoubliable sur le lac et retour au lodge. Dîner au lodge. La nuit tombée, possibilité de partir en bateau pour un excitant safari à la recherche des caïmans.

Jour 3 : 02/11/2016 : Gamitana Creek ou passerelle sur la canopée

Nouveau réveil dans votre bungalow aux abords de la forêt. Après le petit déjeuner, nous partons pour une pleine journée d'activités vers Gamitana creek, plus au Sud. C'est un lieu magique où les oiseaux, les singes et les lézards vivent en toute tranquillité. Auparavant nous nous arrêterons visiter une ferme typique d'Amazonie, l'occasion de voir quelles sont les récoltes locales et de goûter aux fruits tropicaux. A Gamitana Creek, nous prenons le lunch sur une plage, autre occasion de goûter aux poissons du fleuve. Des canoës nous permettent de pêcher à notre tour. Retour au Lodge au coucher du soleil et dîner typique. Dernière nuit au lodge. La passerelle vers la Canopée est accessible du lodge. Cette passerelle de plus de 300 mètres de long perchée à près de 40 mètres de hauteur vous permet d'observer au plus près les arbres, les plantes épiphytes, les insectes et les orchidées. Cette excursion est incluse dans votre séjour.

Jour 4 : 03/11/2016 : Vol retour à Cusco et connexion pour Lima

Ce matin, dernier réveil au lodge. Après un bon petit déjeuner et une matinée libre, transfert en bateau jusqu'à

Puerto Maldonado. Si le temps le permet, visite de la ferme aux papillons. Vol pour Cusco (50 minutes), et vol en correspondance pour Lima. Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel à Lima, où vous allez retrouver les autres membres de votre voyage qui arriveront soit de la côte Pacifique, soit de Bolivie. Dîner commun et dernière nuit au Pérou ! <http://www.senorial.com/#/>

Jour 5 : 04/11/2016 : Transfert aéroport et vol de nuit pour la France

Transfert pour l'aéroport de Lima et enregistrement sur votre vol Air Europa qui décolle à 11h05 pour Madrid. Nuit en vol.

Jour 06 : 05/11/2016 : Arrivée à Paris et fin de nos services

Arrivée prévue à Madrid à 05h00 du matin. Connexion pour Paris à 07h15, atterrissage prévu à Paris ORLY à 09h15. Fin de nos services.

Prix de cette extension de 5 jours et 4 nuits en base chambre double au départ de Cusco :

990 € TTC par personne sur la base de 10 personnes minimum

- **Attention : prix valable jusqu'au 15 mai 2016**

Ce prix comprend tout, sauf :

- Les boissons
- Le dernier dîner à Lima

Extension 3 : Découverte du salar d'Uyuni et de La Paz, nuit en hôtel de sel

Unique, gigantesque, dépassant l'imagination, voilà le salar d'Uyuni. A portée de vol dorénavant depuis Cusco, nous vous proposons ici une extension unique qui va vous permettre de découvrir cette merveille de la nature, dans d'excellentes conditions de confort. Peu d'heures de route, 2 nuits dans le seul hôtel entièrement construit en sel et situé au bord du salar, visite complète de La Paz, vous ne manquerez rien avec cette extension en Bolivie !

Jour 1 : 31/10/2016 : Vol de Cuzco à La Paz et Uyuni puis transfert à l'hôtel de Sel, au bord du salar

Départ de votre hôtel de Cusco pour l'aéroport. Vol pour La Paz à 10h40 et connexion pour Uyuni. Arrivée prévue à Uyuni à 14h50. Accueil par vos guides francophones pour cette extension. Route pour rejoindre le cimetière de train situé dans les alentours d'Uyuni. Puis transfert à l'hôtel de Sel à Colchani. Coucher de Soleil sur le Salar d'Uyuni. Nuits au Palacio de Sal www.palaciodesal.com.bo

Jour 2 : 01/11/2016 Journée complète d'exploration, de photos et de découverte du salar d'Uyuni

Départ le matin pour le Salar d'Uyuni, même s'il était espéré, attendu avec impatience, même s'il avait été entrevu en photo, il dépasse l'imagination. Sa surface immaculée, terrain vierge pour les rêves de tout un chacun. Parsemée de rares îles qui vous seront autant de miradors pour observer, photographier, pique-niquer...et surtout méditer sur la beauté du monde. Découverte de l'île d'Incahuasi avec une petite marche (environ 45 minutes) sur un petit sentier aménagé. Celle-ci abrite de nombreux cactus posés là comme par magie...magnifique ! Si le temps le permet, découverte de l'île Pescado ou Pia Pia. Retour à l'hôtel en fin de journée... Suivant le temps disponible, possibilité de visiter le site des momies pré-inca de Coquesa. Marche possible sur le mirador de Coquesa.

Jour 3 : 02/11/2016 : Vol sur La Paz et visite complète de la capitale bolivienne

Départ en véhicule privé pour rejoindre l'aéroport d'Uyuni. Vol Uyuni > La Paz (08h50/09h40). Réception à l'aéroport de La Paz et transfert à l'hôtel pour déposer les affaires. Reste de la journée consacrée à une visite à pied de La Paz afin de s'imprégner de l'ambiance de la ville. Découverte des marchés colorés, du quartier colonial, de la plaza Murillo ou bien de la calle Jaen. Possibilité de prendre le téléphérique (le plus haut du monde) afin de profiter d'un magnifique panorama de la ville. Le guide adaptera cette journée en fonction de vos envies, n'hésitez pas à lui en faire part dès votre rencontre. Dîner en ville et nuit à l'hôtel Rosario www.hotelrosario.com

Jour 4 : 03/11/2016 : Vol retour à Cusco et connexion pour Lima

Ce matin, transfert à l'aéroport de La Paz (30mn) et vol pour Cusco (10h10 > 10h10). Vol en correspondance pour Lima. Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel à Lima, où vous allez retrouver les autres membres de votre voyage qui arriveront soit de la côte Pacifique, soit de l'Amazonie. Dîner commun et dernière nuit au Pérou!
<http://www.senorial.com/#/>

Jour 5 : 04/11/2016 : Transfert aéroport et vol de nuit pour la France

Transfert pour l'aéroport de Lima et enregistrement sur votre vol Air Europa qui décolle à 11h05 pour Madrid. Nuit en vol.

Jour 06 : 05/11/2016 : Arrivée à Paris et fin de nos services

Arrivée prévue à Madrid à 05h00 du matin. Connexion pour Paris à 07h15, atterrissage prévu à Paris ORLY à 09h15. Fin de nos services.

--

Prix de cette extension de 5 jours et 4 nuits en base chambre double au départ de Cusco :

1590 € TTC par personne sur la base de 12 personnes minimum

- **Attention : prix valable jusqu'au 15 mai 2016**

Ce prix comprend tout, sauf :

- Les boissons
- Le dernier dîner à Lima



Bulletin d'inscription à la Course

RUN AND TRAIL ASPS PEROU

Du 21 octobre au 01^{er} novembre 2016

Nom :	Prénom :	Sexe :
Date de naissance :	Taille Tee-shirts : S M L XL	
XXL		
Adresse :		
Code postal : Ville :		
Tél personnel :	Tél portable :	
E-mail :	Fax.....	

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

JE SUIS CONSCIENT DE LA LONGUEUR ET DE LA SPÉCIFICITÉ DE CETTE ÉPREUVE QUI PEUT SE DÉROULER DANS DES CONDITIONS CLIMATIQUES PARTICULIÈRES

- ❖ Je reconnais l'exclusion de responsabilité des organisateurs pour tout dommage.
- ❖ Je ne ferai valoir, vis-à-vis des organisateurs ou sponsors, Aucun droit à des dommages intérêts ou autres indemnités au titre de dommages ou blessures résultant, le cas échéant, de ma participation à la course.
- ❖ Je m'engage à respecter l'éthique de la course, à ne jeter aucun déchet par terre.
- ❖ Je joins le certificat médical obligatoire à mon inscription.
- ❖ Je déclare avoir pris connaissance du parcours et du règlement de la course que j'approuve sans réserve.

Date et signature.

A remplir uniquement par les coureurs.

N.B. Le dossard ne sera remis que si le présent bulletin et le certificat médical auront été remplis.

A RETOURNER PAR MAIL À : pourchermatthieu@yahoo.fr

Où à MATTHIEU POURCHER - 24 Bd Frantz Liszt 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE



RUN AND TRAIL/ ASPS PEROU
21 octobre au 1^{er} novembre 2016

Certificat médical

Je soussigné docteur

Certifie que l'examen de:

Nom : Prénom :

Né(e) le :,

Ne révèle pas de contre-indication à la participation à la course **RUN AND TRAIL ASPS PEROU 2016.**

Date :

Signature du médecin :

Tampon du médecin

NB : ce certificat doit être rempli, daté et signé par le médecin, qui appose également son cachet.



REGLEMENT

RUN AND TRAIL/PEROU

ASPS 2016

1 RUN AND TRAIL / PEROU

ASPS 2016 PEROU

Est une course organisée par l'ASPS (Association Sportive des Professions de Santé) et Terres oubliées avec la participation de différents organismes officiels, sportifs, médicaux et industriels.

Les autorisations officielles ayant toutes été demandées. Cette course se déroulera au PEROU, au cours du voyage qui aura lieu

du 22 octobre au 1^{er} novembre 2016 à Arequipa au Pérou.

L'épreuve comprend 6 étapes réparties pendant le séjour, un décrassage et deux treks non chronométrés.

L'ensemble représentant 85 km environ.

2 La course est ouverte pour la métropole aux membres d'honneur, bienfaiteurs, actifs, ou adhérents de l'ASPS à jour de leur cotisation et inscrits au voyage ASPS/ RUN & TRAIL/PEROU organisé par Terres Oubliées.

Pour les concurrents locaux, l'épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non de nationalité française ou étrangère ainsi qu'aux personnels militaires.

Les équipes seront composées de 8 concurrents

Les catégories d'âge sont les suivantes: V4 70 ans et+

V3 60 à 69 ans

V2 50 à 59 ans

V1 H 40 à 49 ans

F 35 ans " "

Senior H 20 à 39 ans "

F 17 à 34 ans "

Junior 17 à 19 ans "

Les concurrents s'engagent :

- à prendre le départ dans un esprit loyal et sportif
- à accomplir les distances prévues par l'organisateur dans le respect des indications des services de police ou des représentants des organisateurs.
- à justifier éventuellement des renseignements d'état-civil prévus par l'organisateur.
- à se soumettre au contrôle antidopage.

3 Les organisateurs s'engagent à respecter les instructions des autorités locales. Pour des raisons de sécurité le nombre de participants sera limité à 100.

Certaines portions du trail ne pouvant être accessibles par des véhicules de secours, les participants marchent à leurs risques sur ces portions, sans pouvoir mettre en jeu la responsabilité des organisateurs. Les autorités locales refusant l'utilisation de gobelets ou de bouteilles plastiques, les participants seront en autosuffisance. « Terres Oubliées » mettra en place un point où les coureurs pourront remplir leur bidon (**chaque coureur devra prévoir ce matériel, à acheter dans un magasin spécialisé.**)

4 Tous les adhérents de l'ASPS inscrits à la course devront adresser au plus tard 15 jours avant le départ un certificat médical de moins de 2 mois leur permettant de participer à cette course.

Chaque participant présentant une pathologie ou un traitement médical devra remplir la fiche de renseignements sous pli confidentiel au médecin de la course le docteur Rafik HASSANI hassanirafik@yahoo.fr en septembre 2016

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique.

Les concurrents en mauvaise condition apparente pourront être éliminés des épreuves par les organisateurs et les responsables de la sécurité.

Aucun concurrent ne sera admis à continuer l'épreuve après le passage du véhicule de ramassage et devra se soumettre à la décision du responsable de la sécurité.

Pour les parcours empruntant des routes ouvertes à la circulation, les concurrents respecteront le code de la route local et les instructions qui leur seront fournies.

La **remise des dossards** se fera le 22 Octobre 2016 PEROU.

5 CLASSEMENT :

- Un classement FINAL individuel toutes catégories par addition de temps des différentes épreuves
- Un classement par équipe par totalisation des temps des 7 premiers du classement final sur les 8 équipiers, en utilisant l'indice de performance en fonction de l'âge et du sexe.
- Un classement individuel par catégorie par addition de temps des différentes épreuves.
- Pour qu'un coureur soit classé, cela suppose que le parcours ait été effectué dans son intégralité, toute erreur de parcours raccourcissant la distance à parcourir équivaldra à un abandon pour cette étape.

6 PARTICULARITES

Le but de cette épreuve sportive est la participation. Afin qu'un concurrent ne soit pas éliminé purement et simplement; - en cas de malaise passager, d'abandon durant une étape ; les organisateurs ont décidé de permettre au concurrent de continuer la course avec la pénalité suivante:

- pénalité de 20mn ajoutées au temps du dernier concurrent de l'étape du jour de l'abandon.
- tout concurrent n'ayant pas participé à deux épreuves ne sera pas classé.

7 Une médaille sera remise à tous les concurrents finissant la course.

8 Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

9 RUN AND TRAIL/PEROU/ASPS

Reste une course amicale et conviviale. Chacun doit y trouver l'occasion de se dépenser sans aller au delà de ses limites.

Compte-tenu des conditions climatiques, et dans un souci de sécurité toujours présent à l'esprit des organisateurs, une surveillance médicale sera assurée par une équipe médicale qui aura à sa disposition un véhicule équipé de lots de réanimation "type", comme ceux utilisés pour les rapatriements sanitaires. Il aura la faculté d'arrêter tout coureur qu'il jugera en difficulté.

L'organisation met en place tous les moyens de sécurité pour palier aux impondérables, mais il faut rappeler que chaque coureur participe sous sa propre responsabilité et qu'en aucun cas l'organisation ne pourrait être responsable d'une défaillance de coureurs, non ou mal préparés, ou de coureurs ne respectant pas le règlement de la course.

Enfin parmi les recommandations liées au climat, n'oubliez pas de porter un couvre-chef avec un voile pour protéger la nuque. Il faut boire avant la course et ne pas partir trop vite. Durant tous ces jours vos ennemis seront le coup de chaleur et la fatigue. Les crèmes solaires seront utiles, les coups de soleil sur les épaules et sur les mollets peuvent être pénibles au bout de quelques jours. **BONNE COURSE A TOUS.**





BULLETIN D'INSCRIPTION RUN & TRAIL 2016 ASPS PEROU



Du 21 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE 2016

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° DE PASSEPORT
1 - <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle				
2 - <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle				
3 - <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle				
4 - <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle				

MERCI DE NOTER VOTRE NOM ET PRENOM TELS QUE MENTIONNES SUR VOTRE PASSEPORT

Tél. (Domicile) : (Professionnel) : (Portable) :

Adresse e-mail :

Adresse (pour envoi courrier et carnet de voyage) :

Code Postal : Ville :

Montant total du voyage au départ de Paris :

<input type="checkbox"/> VOYAGE HORS EXTENSION – AIR EUROPA		2 880 € par personne base chambre double	
Type de chambre souhaité :	<input type="checkbox"/> double (grand lit)	<input type="checkbox"/> double (2 lits séparés)	<input type="checkbox"/> individuelle (supplément de 590 € par personne)
<input type="checkbox"/> VOYAGE ET EXTENSION Côte Pacifique		790 € par personne en chambre double	
Type de chambre souhaité :	<input type="checkbox"/> double (grand lit)	<input type="checkbox"/> double (2 lits séparés)	<input type="checkbox"/> individuelle (supplément de 285 € par personne)
<input type="checkbox"/> VOYAGE ET EXTENSION Amazonie péruvienne		990 € par personne en chambre double	
Type de chambre souhaité :	<input type="checkbox"/> double (grand lit)	<input type="checkbox"/> double (2 lits séparés)	<input type="checkbox"/> individuelle (supplément de 270 € par personne)
<input type="checkbox"/> VOYAGE ET EXTENSION Bolivie & Salar d'Uyuni		1590 € par personne en chambre double	
Type de chambre souhaité :	<input type="checkbox"/> double (grand lit)	<input type="checkbox"/> double (2 lits séparés)	<input type="checkbox"/> individuelle (supplément de 270 € par personne)

ATTENTION : Les personnes seules seront inscrites en chambre double à partager, sauf si elles demandent une chambre individuelle. Dans le cas où nous ne pourrions trouver une personne partageant cette chambre, un supplément chambre individuelle sera appliqué.

➤ **Assurance ALLIANZ :**

- Je souscris l'assistance rapatriement : 20 € par personne
 Je souscris l'assurance annulation, bagages : 75 € par personne
 Je refuse l'assistance rapatriement et l'assurance annulation, bagages.

NB : Certaines cartes de crédit offrent des garanties annulation/bagages, merci de vérifier que ce type de contrat correspond bien à nos conditions d'annulation.

➤ **Modalités de paiement :**

A l'inscription : Acompte : 1100 € par personne
 acompte pour l'extension sur la Côte Pacifique : 300 € par personne
 acompte pour l'extension en Amazonie : 400 € par personne
 acompte pour l'extension en Bolivie - Salar d'Uyuni : 650 € par personne

Le 06 septembre 2016 : Solde

➤ **Je souhaite régler par :**

- Chèque bancaire à l'ordre de TERRES OUBLIEES
 Carte de crédit (l'acompte sera prélevé dès réception, le solde au 06/09/2016)

CB N° /

Expire fin : / / / / / / / /

3 derniers chiffres au dos de la carte : / / / /

(AMERICAN EXPRESS acceptée avec frais de dossier de 3%)

➤ **Formalités sanitaires et administratives :**

- Aucune vaccination obligatoire. Il existe des vaccinations et traitements recommandés dans le cadre de tout voyage au Pérou. Attention, pour l'extension en Amazonie le vaccin contre la fièvre jaune est recommandé. Il est donc nécessaire que vous consultiez votre médecin à ce sujet.

- **Pour les ressortissants français :** Passeport valide pour la durée complète du séjour.

Autres nationalités : se renseigner auprès des autorités compétentes.

➤ **Conditions d'annulation :**

Jusqu'au 22 septembre 2016 : 35% du montant du voyage
 Du 23 au 30 septembre 2016 : 50% du montant du voyage
 Du 1^{er} au 13 octobre 2016 : 75% du montant du voyage
 A partir du 14 octobre 2016 : 100% du montant du voyage

J'autorise la Société TERRES OUBLIEES à prélever aux échéances mentionnées les montants correspondant au prix du voyage.

Je soussignédéclare avoir pris au préalable connaissance du descriptif du voyage acheté «Run & Trail PEROU ASPS 2016», des conditions d'assurances complémentaire, des conditions spécifiques d'annulation, des conditions particulière et générales de vente, présentées ci-dessous et accessibles sur le site internet : www.terresoubliees.com et les accepter toutes, pour mon compte et celui des autres participants inscrits sur ce bulletin.

Date : _____
 Signature : _____

BULLETIN D'INSCRIPTION ET REGLEMENT A RETOURNER A :

Matthieu POURCHER / ASPS
24 bd Franz Liszt - 78100 ST GERMAIN EN LAYE

Le nombre minimum de participants est de 80 personnes.
Si, au 15 juin, le quota n'est pas atteint, le voyage sera annulé.



Conditions particulières de vente du 01/04/2016

Inscription

LE CODE DU TOURISME dans ses articles L 211-7 à 17 et les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 régissent nos relations. Toutefois Terres Oubliées se réserve le droit de substituer, pour tout ou partie, des présentes rubriques à celles figurant dans les Carnets de Bord constituant l'offre préalable légale. Toute réservation entraîne 20 euros de frais de dossier par personne. La lecture de nos carnets de bord est indispensable avant toute inscription, car vous y trouverez les informations suivantes: Suppléments ou non au départ des villes de province, le minimum de participants, suppléments petits groupes, prix haute et basse saison... Votre décision prise, nous vous faisons parvenir notre facture par courrier postal ou électronique ainsi que les conditions particulières de vente que vous devez nous retourner signées avec la mention bon pour accord (retour par courrier postal ou électronique ou télécopie). Votre inscription implique l'adhésion pleine et entière à nos conditions générales et particulières de vente indiquées dans notre brochure. Environ dix jours avant votre départ, une convocation et un dossier départ vous seront adressés avec le lieu et l'heure de votre départ. Pour être considérée comme définitive, toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte de 40% du montant total. La réception de l'acompte n'implique la réservation que dans la mesure des places disponibles.

Paiement

La facture vous est adressée dans les 8 jours qui suivent l'inscription. Le solde du montant du voyage devra être réglé, sans relance de notre part, au plus tard 45 jours avant le départ. Tout retard dans le paiement du solde pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation visés aux paragraphes 5 et 6. A noter que dans ce cas, l'assurance ALLIANZ ne prend pas en charge ce motif. Pour toute inscription à moins de 30 jours de la date de départ et pour tous les voyages de moins de 5 jours (quelle que soit votre date d'inscription), le règlement doit être effectué en une seule fois et pour la totalité du montant du voyage. Pour toute réservation à moins de 5 jours avant le départ (comportant un transport aérien) des frais supplémentaires de dossier d'urgence, d'un montant de 50 euros par personne, seront facturés. L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après la réception de ce règlement. Tout règlement intervenant à moins de 15 jours de la date de départ ne pourra être effectué qu'en espèces ou par carte bancaire. Le montant des assurances souscrites par vous même est dû à compter de la signature de la facture et doit être réglé à ce moment. Terres Oubliées n'accuse pas réception des chèques.

Informations sur la sécurité et recommandations du Ministère des Affaires Etrangères

Terres Oubliées vous conseille vivement de consulter la fiche du Ministère des Affaires Etrangères relative à votre voyage sur le site internet www.diplomatie.gouv.fr. Terres Oubliées attire votre attention sur le fait que les informations pouvant évoluer jusqu'à la date de votre départ, il est vivement conseillé de les consulter régulièrement.

Modifications demandées par le client avant le départ

Pour tout départ anticipé ou retour différé, une somme de 50 euros par personne vous sera facturée, hors surcoût éventuel du billet. Toute modification après inscription sera considérée comme une annulation suivie d'une réinscription. Il pourra en conséquence être perçu des frais d'annulation visés aux paragraphes 5 et 6. ALLIANZ dans ce cas ne prend en charge cette annulation que si la modification est la conséquence d'un motif couvert par le contrat d'assurance.

Assurances

Au moment de l'inscription, Terres Oubliées vous offre la possibilité de souscrire un contrat comprenant les trois options suivantes : Résumé non contractuel des options de nos assurances ALLIANZ : contrat obtenu sur simple demande ou souscription

Nouvelles garanties :

Assurance « météo » : Prise en charge des frais hôteliers et/ou de transport à concurrence de 200 euros par personne avec un maximum de 2000 euros par événement, en cas de conditions météorologiques défavorables modifiant le bon déroulement des dites prestations. (cf contrat ALLIANZ)

Assurance « Black Out » : Retour ou départ impossibles engendrés par une catastrophe naturelle (type volcan...), prise en charge des nuitées d'hôtel et/ou transport (cf contrat ALLIANZ)

Option 1: Contrat Assistance Rapatriement: Il vous permet de bénéficier des garanties suivantes: assistance, rapatriement, frais de recherche ou de secours, y compris les nouvelles garanties: assurance « météo ». Le détail précis des conditions de fonctionnement de notre assurance vous est exposé dans le dépliant de notre compagnie d'assurance qui vous est remis lors de votre souscription audit contrat. Cette assurance sera facturée 0.70 % du prix du voyage hors taxes aéroport (ou 0.9 % avec la clause alpinisme incluse).

Option 2: Contrat Annulation +Autres garanties d'assurances. Il vous permet de bénéficier des garanties suivantes: remboursement des frais d'annulation, dommages aux bagages, interruption de séjour, individuelle accident, responsabilité civile vie privée à l'étranger, y compris les nouvelles garanties: assurance « météo », assurance « blackout »...Le détail précis des conditions de fonctionnement de notre assurance vous est exposé dans le dépliant de notre compagnie d'assurance qui vous est remis lors de votre souscription audit contrat. Cette assurance sera facturée 2.70% du prix du voyage hors taxes



aéroport.

Option 3: Contrat Annulation + Contrat Assistance Rapatriement: Il vous permet de bénéficier des garanties suivantes: assistance, rapatriement, frais de recherche ou de secours, annulation, dommages aux bagages, interruption de séjour, individuelle accident, responsabilité civile vie privée à l'étranger, y compris les nouvelles garanties: assurance « météo », assurance « blackout »...Le détail précis des conditions de fonctionnement de notre assurance vous est exposé dans le dépliant de notre compagnie d'assurance qui vous est remis lors de votre souscription audit contrat. Cette assurance sera facturée 3,20% du prix du voyage hors taxes aéroport (ou 3.7 % avec la clause alpinisme incluse).

Pour toutes les options: En cas de refus de souscription de l'une ou l'autre des options à cette assurance, nous vous demanderons au moment de votre inscription de signer une lettre de décharge et de nous communiquer les garanties de votre assurance personnelle à nous retourner avec votre contrat signé. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu ces garanties d'assurances.

Limitation de la garantie

L'indemnité due en vertu de la garantie Annulation ne peut dépasser le montant réel des pénalités facturées dans la limite du barème fixé aux conditions particulières suite à l'annulation du voyage. Dans tous les cas, l'indemnité ne pourra excéder les montants suivants : pour toutes prestations : maximum de 6 500 euros TTC par personne avec un maximum de 32 000 euros TTC par évènement, quel que soit le nombre de personnes assurées.

Frais d'annulation

Il est indispensable d'être couvert par une assurance Assistance Annulation. Elle doit être souscrite au moment de l'inscription. L'annulation d'un des participants pour motif reconnu, bénéficie aux autres personnes enregistrées sur la même facture et ayant souscrit à l'assurance (maximum de 6 personnes sur le même bulletin d'inscription et ce dans les limites des clauses du paragraphe 4-1). Lorsque vous souscrivez une option à notre contrat ALLIANZ (annulation, bagages, interruption de séjour, accident de voyage, responsabilité civile voyageur, assistance, rapatriement, frais de recherche), une copie des conditions générales d'assurance doit vous être remise à l'inscription ou sur simple demande, l'original étant à votre disposition au siège social de Terres Oubliées. En cas d'annulation de votre part, la facture de votre voyage doit être intégralement soldée avant transmission de votre dossier de demande de remboursement auprès de la dite assurance.

Nous faisons toujours le maximum pour que les dossiers d'assurance soient traités rapidement, mais nous ne pouvons être tenus pour responsables des décisions et des délais de la réponse de ALLIANZ. Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devrez en informer Terres Oubliées par lettre recommandée avec accusé de réception, le plus tôt possible auprès du siège social : c'est en effet la date d'accusé de réception de cette lettre, qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. Toute annulation avant le départ entraînera des frais de gestion de dossier Terres Oubliées incompressibles de 80 euros par personne non remboursables par l'assurance. Les frais de visas, taxes aéroport, frais de dossier de l'inscription et la prime d'assurances ne sont jamais remboursés.

Les frais d'annulation retenus pour l'annulation de votre voyage sont :

Dès votre inscription jusqu'à 30 jours avant le départ : 35 % du montant total du voyage.

De 29 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage.

De 20 à 8 jours avant le départ : 75 % du montant total du voyage.

De 7 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage.

Ces frais d'annulation vous seront remboursés après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation faute de nombre suffisant de participants

Le coût du voyage a été calculé sur la base d'un groupe minimum de 80 personnes : le voyage sera garanti si le nombre de participants minimum de 80 personnes est atteint. Dans le cas contraire, Terres Oubliées pourra vous proposer de garantir le départ du voyage en demandant à chaque participant un supplément qui sera calculé en fonction du nombre de participants. Dans ces conditions et si l'ensemble des participants l'accepte, le voyage pourra alors être maintenu.

IMPORTANT : Concernant la billetterie, les compagnies aériennes nous obligent à émettre les billets de plus en plus tôt et cela avec des pénalités immédiates, nous avons donc souscrit des garanties auprès de ALLIANZ qui nous permettent le remboursement des frais réels d'annulation si le dossier sinistre est pris en charge. Si vous ne souscrivez pas notre assurance annulation ALLIANZ spécialement conçue à cet effet (émission des billets d'avion à plus d'un mois du départ), nous vous invitons à prendre contact avec votre assurance afin de vous assurer qu'elle prendra en charge (après étude de votre dossier) tous les frais engendrés par une émission de billet d'avion à plus d'un mois de votre départ. Dans tous les cas, si Terres Oubliées émet votre billet d'avion à plus d'un mois de votre départ et que vous annulez votre voyage sans assurance annulation, Terres Oubliées vous facturera les frais engendrés par cette émission de billet d'avion. Une franchise minimum de 30 euros par personne sera déduite du montant de l'indemnité versée par ALLIANZ.



Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur le montant général des acomptes, quel que soit l'auteur du versement.

Mineurs

Les demandes d'inscription concernant les mineurs, après accord de Terres Oubliées, devront être signées par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention "accord du père, de la mère, du tuteur". Ils doivent être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire métropolitain. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

8 - Tarifs: Conformément à la loi, nous pouvons nous trouver dans l'obligation de modifier nos prix et nos programmes pour tenir compte : Des variations du coût des transports, liées notamment au coût des carburants, de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes d'atterrissage, de sécurité, d'embarquement, de débarquement, de la variation des taux de change appliqués au voyage ou au séjour considéré.

Le prix pourra être révisé en fonction de l'évolution entre autre du cours du Dollar US, du dollar Canadien. Cours de référence au jour de l'édition des présentes conditions particulières : 1 euro = 1,12 dollar US. Pour les autres monnaies, la référence paritaire est indiquée dans le carnet de bord détaillé. La part ré évaluable est égale à 100 % du prix à l'exception du prix des vols internationaux. En cas de modification du prix, Terres Oubliées s'engage à vous en informer par courrier au plus tard 30 jours avant la date de son départ. Tout refus de la part des clients restant inscrits de s'acquitter du nouveau prix dans les 8 jours sera considéré comme une annulation de la part du client pour laquelle il sera fait application des dispositions des paragraphes 5 et 6.

Les prix mentionnés dans nos brochures et carnets de bord détaillent ce qui est compris et non compris dans nos prix: Une lecture attentive du carnet de bord est indispensable de votre part. Sauf mentions contraires les transports aériens sont en classe touriste ou économique et le logement est par défaut en chambre double ou en tente biplace.

Prestations aériennes

Vols spéciaux (charters)

L'adhésion à l'un de nos voyages, dont le transport est effectué sur vol « spécial », nécessite d'avoir pris connaissance des contraintes "contractuelles" liées aux affrètements : "la régulation des capacités sur certains vols peut amener la compagnie à annuler ou reporter un voyage dans les 24 h précédant ou suivant la date prévue, et ce, avec un préavis de deux jours". Dans ces conditions, la responsabilité Terres Oubliées ne saurait être engagée et aucune indemnisation ne pourra être demandée par le client à titre de compensation.

Horaires

Les horaires des vols réguliers ou spéciaux n'étant pas connus au moment de l'impression des brochures, le départ et le retour peuvent alors être aussi matinaux que tardifs. Nous vous recommandons de ne pas considérer votre jour de départ, ni de retour, comme un jour "utile". En aucun cas, les frais liés à ces horaires de départ et de retour ne pourront être pris en charge par Terres Oubliées ou justifier une éventuelle annulation du client ni un quelconque remboursement.

Pré-post acheminement

Si vous organisez seul votre transport (pré et/ou post acheminement) jusqu'à la ville de départ de votre voyage et pour votre retour jusqu'à votre domicile, nous vous demandons de vous munir de titres de transports modifiables et remboursables et de prévoir des temps de transferts suffisamment importants. Terres Oubliées ne prendra en charge aucun frais lié à ces transports et transferts extérieurs au voyage souscrit chez Terres Oubliées.

Responsabilité

Eu égard au caractère particulier de nos voyages, nous ne pourrions être tenus pour responsables des changements de législation, de dates, d'horaires, d'itinéraires survenant avant ou pendant le voyage, en particulier si ces changements sont provoqués par des événements indépendants de notre volonté (routes coupées, fleuves en crue, éloignement des centres médicaux, moyens de communication difficiles, conditions météorologiques...) et mettant en jeu la sécurité des voyageurs. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucune indemnisation.

Chaque participant doit se conformer aux conseils et aux consignes donnés par le représentant de Terres Oubliées, lequel ne pourra être tenu pour responsable des incidents, accidents ou dommages corporels pouvant résulter d'une initiative personnelle imprudente. Conformément au code du tourisme, Terres Oubliées ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

Perte ou vol des billets d'avion (les compagnies aériennes ne délivrant pas de duplicata). Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité, passeport, visas, certificat de vaccination...) ou non conformes aux



indications figurant sur votre facture, au poste de police de douanes ou d'enregistrement. En cas de défaut d'enregistrement, il sera retenu 100 % du montant total du voyage. Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger intervenant pendant le voyage tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à Terres Oubliées, incidents techniques extérieurs à Terres Oubliées, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards, pannes, perte ou vol de bagages ou d'autres effets. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée du programme initialement prévu ou de retard à une correspondance. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxe, hôtel, parking...) resteront à votre charge. Annulation imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à votre sécurité et/ou sur injonction d'une autorité administrative.

Compte tenu du caractère particulier de nos voyages, chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par le chef d'expédition représentant Terres Oubliées. Terres Oubliées ne pourra être tenu pour responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente.

Réclamations

Sauf en cas de force majeure et sans préjuger d'une éventuelle voie de recours judiciaire, toute réclamation devra être adressée à Terres Oubliées - 14 rue Aimé Collomb 69003 LYON- par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 20 jours suivant la date de retour du voyage, accompagnée des pièces justificatives. Terres Oubliées privilégiera le règlement amiable de tout litige par voie de médiation, le choix du médiateur se fera en accord entre les deux parties sur proposition de la plus diligente des parties.

A défaut et sous réserve de la qualité du défendeur, tout le règlement du litige sera du ressort du tribunal de LYON.

SARL Peuples et Terres Oubliées au capital de 130 000 euros 14, rue Aimé Collomb 69003 LYON

RCS Lyon 445 355 860 - code NAF 7912 Z - siret 445 355 860 000 13 N° TVA Intracommunautaire FR 684 45 355 860

Certificat d'immatriculation des licences N°IM 069100090 Garantie en responsabilité civile par HISCOX contrat HA RCP 0084530 - 8 000 000 euros